

T4 2020 - 2021

Mesure

Accompagner les entreprises dans la transformation numérique en vue du développement de leur activité au moyen du numérique.

- Prestations gratuites ;
- Accès à des prêts pour investir dans sa transformation numérique.

- Diagnostic - formations TPE/PME
- Prêts France Num : entreprises de < 50 salariés ayant au moins 3 ans et un projet de transnum avec de l'investissement immatériel
- Autres dispositifs : accessibles sans restriction.

Conditions d'éligibilité

L'initiative France Num se renforce et plusieurs dispositifs sont proposés dans le cadre du Plan de relance :

1. Des diagnostics numériques gratuits suivis d'un plan d'action.

- 4e trimestre 2020 : accès à des diagnostics gratuits. Parallèlement, le premier appel à projets pour sélectionner les opérateurs de formations-actions sera lancé.

2. Des formations-actions animées par des experts, au sein desquelles chaque parcours répondra à un besoin concret et vous permettra d'expérimenter un usage ou une solution numérique.

3. Une campagne « grand public » de sensibilisation à l'intérêt de la transformation d'une entreprise à l'aide du numérique.

4. Une formation en ligne (de type MOOC) : « Ma TPE a rendez-vous avec le numérique » que vous pourrez suivre à votre propre rythme.

- Janvier 2021 : la campagne de sensibilisation aux enjeux du numérique débutera, vous pourrez vous inscrire à la 1ère session de la formation en ligne « Ma TPE a rendez-vous avec le numérique », les premiers programmes de formations-actions vous seront proposés.

5. Des prêts France Num (garantis par l'État et la Commission européenne) proposés par les banques pour soutenir vos projets de numérisation.

- 4e trimestre 2020 : des réseaux bancaires commenceront à commercialiser les prêts France Num.

Ressources utiles

1. Des services disponibles sur le site internet francenum.gouv.fr
2. Accéder aux [témoignages et retours d'expérience](#)
3. Accéder au [réseau d'expert France Num dans chaque Région](#)
4. S'inscrire au MOOC « [Ma TPE a rendez-vous avec le numérique](#) »

Contact France NUM :

- fnum.dge@finances.gouv.fr

Pour engager un plan d'action pour conduire sa transnum :



Si vous souhaitez être accompagné dans vos démarches, contactez-nous :

- Caroline ANDRE-LECESNE , Conseiller Numérique
- Caroline.lecesne@nantesstnazaire.cci.fr
- N° 02 40 44 42 52 / 06 14 26 34 46